

# COMMUNAUTE DE COMMUNES LOIRE ET SEMENE



## RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

OCTOBRE 2010

*Édité : 19 novembre 2010*

« Le texte complet de chaque acte publié dans le recueil pourra être consulté à la Communauté de Communes Loire et Semène »

Siège de la Communauté de Communes « Loire et Semène »  
1 Place de l'Abbaye  
43140 LA SEAUVE SUR SEMENE  
Tel : 04 71 75 69 50 Fax : 04 71 61 05 36  
E-Mail : [accueil@loire-semene](mailto:accueil@loire-semene).

# COMMUNAUTE DE COMMUNES LOIRE ET SEMENE

OCTOBRE 2010

## I. DELIBERATIONS :

Aucune délibération pour cette période.

## II. DECISIONS DU PRESIDENT :

- **Décision n° 2010-120 du 07/10/2010** : Signature d'une convention avec l'Association « Club James Dance » relative à l'organisation d'un stage de danse de salon en faveur des enfants de 6 à 7 ans des accueils de loisirs Pierre Royon et Les Galarés, pour un montant de 436,00 €,
- **Décision n° 2010-121 du 07/10/2010** : Signature d'un acte de sous-traitance avec l'entreprise NAVIC pour le marché de travaux « réhabilitation de la piscine de la pêchoire à Saint Didier en Velay »,
- **Décision n° 2010-122 du 07/10/2010** : Signature d'une convention d'honoraires avec le bureau d'étude B INGENIERIE pour la réalisation d'une étude de faisabilité d'un terrain de foot en gazon synthétique à Saint Just Malmont, pour un montant de 26 898,04 € TTC,
- **Décision n° 2010-123 du 11/10/2010** : Signature d'une convention avec Coqueliconte & Clair de Plume pour une intervention contes à la médiathèque de Saint Just Malmont pour un coût de 120,00 €,
- **Décision n° 2010-124 du 12/10/2010** : Signature d'une convention avec AP 42 à Saint Etienne pour l'animation d'une soirée sur le thème « le développement psychomoteur de l'enfant » en faveur du RAM La Semène des 4 Jeux Dits, pour un coût de 80,00 €,
- **Décision n° 2010-125 du 18/10/2010** : Signature d'une convention avec Yes High Tech pour deux interventions de spectacle à la médiathèque de Saint Just Malmont, pour un montant de 332,00 €,
- **Décision n° 2010-126 du 18/10/2010** : Signature d'un contrat de crédit d'investissement avec la Caisse d'Epargne d'Auvergne et du Limousin pour le financement des opérations d'investissements 2010 (phase 1) d'un montant de 1 500 000 € amortissable sur 15 ans à un taux fixe de 2,84 %,
- **Décision n° 2010-127 du 18/10/2010** : Signature d'un contrat de crédit d'investissement avec la Caisse d'Epargne d'Auvergne et du Limousin pour le financement des opérations d'investissements 2010 (phase 2) d'un montant de 2 500 000 € amortissable sur 15 ans à un taux fixe de 2,84 %,
- **Décision n° 2010-128 du 21/10/2010** : Signature d'une convention de formation « accompagnement » pour une Validation des Acquis et de l'Expérience avec le CREPS Vichy-Auvergne en faveur de Rachel MEILLIER, Directrice Adjointe de l'Accueil de Loisirs Les Galarés à Saint Didier en Velay, pour un montant de 500,00 €,
- **Décision n° 2010-129 du 21/10/2010** : Signature d'un contrat de crédit d'investissement avec la Caisse d'Epargne d'Auvergne et du Limousin pour l'acquisition d'un tènement immobilier, d'un montant de 1 350 000,00 € amortissable sur 15 ans à un taux fixe de 2,84 %,

- **Décision n° 2010-130 du 21/10/2010** : Signature d'un contrat de crédit d'investissement avec la Caisse d'Epargne d'Auvergne et du Limousin pour l'acquisition d'un tènement immobilier, d'un montant de 200 000,00 € amortissable sur 15 ans à un taux fixe de 2,84 %,
- **Décision n° 2010-131 du 21/10/2010** : Signature d'un contrat de crédit d'investissement avec la Caisse d'Epargne d'Auvergne et du Limousin pour l'acquisition d'un tènement immobilier, d'un montant de 400 000,00 € amortissable sur 15 ans à un taux fixe de 2,84 %,
- **Décision n° 2010-132 du 21/10/2010** : Signature d'un contrat de crédit d'investissement avec la Caisse d'Epargne d'Auvergne et du Limousin pour l'acquisition d'un tènement immobilier, d'un montant de 400 000,00 € amortissable sur 15 ans à un taux fixe de 2,84 %,
- **Décision n° 2010-133 du 26/10/2010** : Signature d'une convention avec l'Association Poire Guallino pour l'organisation de 4 demi-journées d'ateliers « écriture » en faveur des enfants de 3 à 5 ans des accueils de loisirs Les Galarés et Pierre Royon, pour un montant total de 1 190,16 € TTC,
- **Décision n° 2010-134 du 27/10/2010** : Signature d'une convention avec Monsieur Florent CHAVOUET pour l'organisation d'une soirée « récit de voyage » en faveur de la médiathèque de Saint Didier en Velay, pour un montant de prestations de 232,00 € (+ frais de restauration, d'hébergement et de déplacement),

### **III. DECISIONS DU BUREAU :**

- **Décision n° 1 du bureau du 05/10/2010** : Acquisition d'un tènement immobilier à Saint Just Malmont, d'une surface de 5 269 m<sup>2</sup> sur une parcelle de 11 714 m<sup>2</sup>, situé zone artisanale La Garnasse et La Font du Loup, pour un montant de 1 555 000,00 € auprès de la Société IMMO RL,
- **Décision n° 2 du bureau du 05/10/2010** : Demande d'une subvention départementale d'un montant de 86 250,00 € pour l'implantation de l'usine relais ROUSSON dans le cadre de l'aide à l'immobilier d'entreprise,
- **Décision n° 3 du bureau du 05/10/2010** : Signature d'une convention de superposition de gestion d'ouvrages publics avec EDF pour l'implantation à Aurec sur Loire d'une passerelle piétons, appuyée sur les piles et les culées de l'ancien pont,
- **Décision n° 1 du bureau du 12/10/2010** : Signature avec la Société ORGALIS du marché d'études relatif au projet touristique Loire Semène, pour un montant de 59 689,34 € HT,
- **Décision n° 2 du bureau du 12/10/2010** : Mise en place de chèques Cadeaux d'une valeur de 144 € et Culture d'une valeur de 100 € en faveur du personnel de Loire Semène, dans le cadre des fêtes de fin d'année,
- **Décision n° 3 du bureau du 12/10/2010** : Signature d'une convention avec l'Inspection Académique pour l'organisation d'interventions extérieures en éducation musicale en temps scolaire prévoyant les conditions générales d'organisation, les conditions particulières et les conditions pédagogiques,
- **Décision n° 4 du bureau du 12/10/2010** : Demande de subvention au Conseil Général de la Haute Loire pour le financement du poste d'Assistante spécialisée d'enseignement artistique, égale à 25 % du traitement de l'agent,
- **Décision n° 1 du bureau du 19/10/2010** : Demande de subvention à la Région dans le cadre du CRDDT concernant le financement des études intellectuelles et techniques du projet touristique Loire Semène.

### **IV. ARRETES :**

- **Arrêté n° 10/123 du 01/10/2010** : Délégation de fonctions et de signature à Monsieur Michel REYMOND, 4<sup>ème</sup> Vice Président de la Communauté de Communes Loire Semène.